

En visite dans la wilaya de Skikda

Ghoul promet d'alléger les contraintes administratives pour les investisseurs

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3594 - Jeudi 18 juin 2015 - Prix: 10 DA

Il a inauguré et lancé plusieurs projets à Mascara et Oran

Sellal revient sur le terrain

Page 4



Ouverture de deux marchés «spécial ramadhan»

Les consommateurs attendus à l'UGTA et à la Safex

Page 2

Foi, piété, ferveur et... bombance

Par Nadjib Stambouli

S'il est un pilier parmi les cinq socles de l'islam qui ait été totalement dévoyé de sa vocation originelle et originale, c'est bien celui du mois de ramadhan. Son observance, pour nombre de fidèles qui n'émargent pas dans la pratique rigoureuse, demeure le dernier jalon, l'ultime rempart qui les rattache à la religion de leurs ancêtres, et s'y adonnent souvent avec le sérieux, à défaut de grande ferveur, exigée par le Smig d'indications et de préceptes édictés par le rituel du jeûne islamique. Mais, à moins de verser dans l'exercice favori des prédicateurs de pacotille experts en salves de «la yad-jouz», des exégètes en droit canon islamique sont autrement mieux outillés que l'auteur de ces lignes pour battre le rappel des préceptes fondamentaux qui irriguent de leur teneur religieuse la soumission aux balises de ce mois, qui n'est pas assorti par pur hasard du qualificatif de «sacré». A ceci près que ne pas être grand clerc en ce domaine n'exonère pas du devoir de constater mille et un faits qui caractérisent ce mois, qui sont autant de déviations par rapport à l'esprit initial. D'abord, la plus flagrante dérive est le contrepied infligé, à chaque jour que Dieu fait, aux principes qui ont présidé à l'instauration du mois de jeûne, ceux du recueillement sur fond d'un souci solidaire avec le ressenti des plus démunis en proie au pire calvaire qu'engendre la pauvreté extrême, la misère et le dénuement, à savoir la faim.

Suite en page 3

Flambée, excès, bagarres, accidents, mendicité occasionnelle

Le ramadhan et ses faces inavouées



PH > D. R.

S'il y a un aspect que le mois sacré du ramadhan inspire au-delà de celui religieux et les sentiments de solidarité et de piété qui lui sont associés, c'est la métamorphose dans les comportements et habitudes. C'est un mois digne d'étude et d'interrogations qui s'imposent.

Page 2

Les dépenses du secteur ont dépassé les 10 milliards

Hausse notable du marché de la publicité en Algérie

Page 5

Etablissement Arts et Culture
Layali Ramadhan
est de retour

Page 13

Ouverture de deux marchés «spécial ramadhan»

Les consommateurs attendus à l'UGTA et à la Safex

■ Le ministre a appelé les ménages à éviter le gaspillage et le stockage des produits alimentaires à la veille et durant la première semaine du mois sacré, expliquant que de tels comportements sont susceptibles de provoquer des pénuries et une hausse des prix.

Par Thinhinene Khouchi

Le ministre du Commerce, Amara Benyouène, accompagné des ministres de l'Agriculture et de la Pêche ainsi que du secrétaire général de l'UGTA, a procédé, hier, à l'inauguration de deux marchés de proximité spécial ramadan.

Consommer algérien, tel est le slogan de ces deux marchés de proximité qui ouvrent leurs portes pendant tout le mois de ramadhan aux consommateurs. Organisée en coordination avec l'Union générale des travailleurs algériens (Ugta), qui installe chaque année à proximité de son siège à Alger un marché spécial ramadhan, cette opération sera étendue à l'ensemble des 48 wilayas du pays. L'organisation de ces espaces commerciaux coïncide avec le lancement du crédit à la consommation dédié exclusivement aux acheteurs des produits nationaux. Le secrétaire général de l'Ugta, Abdelmadjid Sidi-Saïd, a déclaré, à ce propos, pendant sa visite du marché que «le rôle de ces marchés est de promouvoir le produit algérien et d'inculquer au citoyen la notion de consommer les produits made in Algeria». Concernant les prix et la qualité des produits, Sidi-Saïd a ajouté que «les prix sont plus



qu'abordables et la qualité sera au rendez-vous». C'est donc des marchés de soutien et de solidarité avec la production algérienne. Il y a lieu de noter également que les espaces réservés aux marchés sont cédés gratuitement aux commerçants, ce qui s'est répercuté sur les prix des produits. De nombreuses conditions ont d'ailleurs été fixées aux commerçants. Il s'agit de l'obligation de proposer à la vente des produits locaux et de prati-

quer des prix raisonnables. «Des espaces de vente dédiés à la commercialisation des produits locaux ont été aménagés afin de soutenir le pouvoir d'achat du consommateur et d'assurer un approvisionnement permanent», a déclaré le ministre du Commerce, Amara Benyouène. Ces deux marchés de proximité «spécial ramadhan» «sont réservés, en priorité, à la vente des produits locaux notamment agricoles et électroménagers avec

des prix préférentiels», a-t-il expliqué lors de sa visite inaugurale des deux marchés. Le ministre a également appelé les ménages à éviter le gaspillage et le stockage des produits alimentaires à la veille et durant la première semaine du mois sacré, expliquant que de tels comportements sont susceptibles de provoquer des pénuries et une hausse des prix. A ce propos, il a relevé que «l'Algérie n'a pas une économie capable de répondre à

une explosion aussi importante de la demande pour certains produits». Par ailleurs, le ministre du Commerce a indiqué que les prix des denrées alimentaires étaient libres et soumis à la loi de l'offre et de la demande, tout en promettant que les services de contrôle de son ministère seront intractables avec les commerçants qui n'auront pas respecté les prix réglementés de certains produits.

T. K.

150 cadres pour une opération d'inspection d'envergure Les établissements de santé privés passés au peigne fin

LE MINISTÈRE de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a mobilisé récemment plus de 150 cadres pour effectuer une opération d'inspection d'envergure au niveau des établissements privés, cliniques, centres d'hémodialyse, laboratoires d'analyses médicales et cabinets de médecins spécialistes, indique hier un communiqué du ministère. L'opération vise à «assurer davantage de fermeté dans le fonctionnement du secteur qui manque de ce genre de démarches», précise la même source. Les inspecteurs du ministère devront s'enquérir «des dépassements signalés par les citoyens, les cas de remplacement sans autorisation ainsi que sur certains dépassements comme les travaux d'aménagement et d'extension sans autorisation», ajoute la même source. Lors de cette opération «les cliniques privées seront dotées de textes juridiques et réglementaires régissant cette activité», selon la le communiqué du ministère.

R. N.

Flambée, excès, bagarres, accidents, mendicité occasionnelle

Le ramadhan et ses faces inavouées

S'il y a un aspect que le mois sacré du ramadhan inspire au-delà de celui religieux et les sentiments de solidarité et de piété qui lui sont associés, c'est la métamorphose dans les comportements et habitudes. C'est un mois digne d'étude et d'interrogations qui s'imposent. Les félicitations fusent de partout «saha ramthankoum», «allahuma ini saim», «saha flourkoum» sont le réflexe pavlovien qu'on peut entendre à maintes reprises et tout au long de ce mois sacré. C'est donc un mois qu'on accueille dans une ambiance particulière et avec un arsenal de préparatifs qui s'installe dans les cuisines. Mise à part les préparatifs et les sentiments de solidarité et de piété que partagent les musulmans à cette occasion, il y a bien d'autres pratiques et habitudes qui affectent les valeurs de spiritualité, dons et générosité. Ainsi, pendant le ramadhan tout n'est pas que bénédiction et solidarité, du moins dans notre pays. Il est utile de commencer par l'invité inévitable et indiscutable qui n'est autre que la flambée des prix. Alors que dans des pays étrangers, non musulmans, des promotions sont faites à cette occasion et organisées à la



faveur de la communauté musulmane, chez nous on profite à fond au nom de la loi de l'offre et de la demande et par le biais d'une clientèle qui perd les pédales devant les étals et qui a envie de tout et de rien sous l'effet du jeûne. Un changement qui montre à quel point de le business prend le dessus même au cours d'un mois dédié à dévotion, la patience et la piété. Les tentatives des commerçants de tirer profit de la circonstance du jeûne n'ont pas été déjouées en dépit de toutes les déclarations et

mesures prises par les autorités publiques pour contenir la spéculation. Avec un quotidien déjà suffisamment cher, les moyennes et petites bourses ont recours quand même à bon nombre d'astuces pour échapper au dik-tat des commerçants. Il s'agit de ceux qui font leurs stocks bien avant le début du ramadhan en denrées nécessaires et boycottent le marché durant la première semaine du ramadhan qui connaît un pic en termes de flambée de prix. Les scènes d'agressions, vols et bagarres qui

connaissent une recrudescence durant le mois sacré, figurent également parmi les facettes cachées. On ne fait pas le ramadhan sans y laisser des plumes. Il est presque impossible d'assister à une journée sans incident. Il suffit de prendre un transport public, d'aller faire ses achats et de se balader dans la rue pour constater à quel point les Algériens ont le sang particulièrement chaud durant le ramadhan. Le spectacle est assuré de toute manière et les risques sont très importants de voir des accidents de la route. Les chiffres font état de la même recrudescence des accidents routiers qui échappent à toute mesure de lutte contre l'insécurité routière et celle de la sensibilisation. Les femmes sont également le cas particulier du mois car les commentaires pour ne pas dire les agressions sont unanimes à leur signifier «restez chez vous, on ne veut pas de femmes qui circulent dans la rue durant le ramadhan». Il y a bien d'autres phénomènes typiques à ce mois sacré qui, effectivement, font que tout un chacun souhaite rester chez lui et ne pas assister à autant de scènes et comportements absurdes.

Yasmine Ayadi

En visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Skikda — Ghoul promet d'alléger les contraintes administratives pour les investisseurs

■ Le ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, Amar Ghoul, qui a pris note des difficultés auxquelles font face les promoteurs touristiques potentiels dans les procédures administratives et bancaires notamment, a indiqué qu'il est plus que nécessaire de faciliter l'accès aux investisseurs dans le domaine touristique.

Par Louiza Ait Ramdane

La nécessité de faciliter les tâches surtout administratives aux investisseurs privés a été soulignée hier, par le ministre du Tourisme, lors de sa visite dans la wilaya de Skikda. Car cela permet un développement imminent du secteur du tourisme en Algérie. «Nous allons défricher ce terrain et prendre en charge le dossier des zones d'expansion touristiques. Pour y arriver, nous allons engager des solutions idoines», a indiqué Ghoul, appelant les responsables locaux à plus de facilité et de simplification des procédures administratives. «Il faut faciliter, orienter et réunir toutes les conditions nécessaires au développement du secteur du tourisme», a recommandé Ghoul. A ce propos, il a rassuré qu'une fois qu'un investisseur respecte son cahier des charges, son dossier est pris en charge et aura son «feu vert» pour entamer immédiatement les travaux de son projet. Amar Ghoul a insisté également sur la diversification de l'offre touristique. «Il n'y a pas que le balnéaire. Il y a le tourisme de montagne, le tourisme de santé, le tourisme religieux...», a déclaré le ministre mettant en exergue les atouts de la wilaya de Skikda, ayant un riche patrimoine recelant des sites et des monuments historiques et archéologiques. «Toutes les actions doivent être coordonnées et concertées avec l'ensemble des secteurs pour permettre à Skikda en tant que pôle

touristique, de renforcer son attractivité et sa compétitivité à travers la diversification de l'offre touristique», a souligné le ministre lors de sa visite de travail dans la wilaya. «34 projets pour 5 000 lits, c'est insuffisant pour un littoral de 140 km. C'est insuffisant, il faut au moins 10 000 à 15 000 lits à moyen terme», a lancé le ministre en direction des responsables de la wilaya. Pour la qualité de service, Amar Ghoul a fait savoir que le classement des hôtels se fera dorénavant sur les prestations de service. Sur ce point, le ministre du Tourisme a affirmé qu'un processus de classification et de reclassification des hôtels sera engagé prochainement au niveau national, afin d'attribuer à chaque hôtel le mérite qu'il doit avoir. «Un hôtel qui ne mérite pas une étoile, en termes de qualité de prestations, elle lui sera retirée», a-t-il dit. D'autre part, Amar Ghoul a mis en avant la nécessité d'encourager le tourisme domestique, rappelant que l'année 2015 est placée sous le slogan de «Découvre ton pays». Dans son discours lors d'une rencontre dans la wilaya de Skikda, le ministre a insisté sur le caractère «familial» des plages, invitant les responsables locaux à veiller au respect et à la qualité de des estivants par le renforcement du dispositif de surveillance. Dans la commune de Beni Béchar, le ministre du Tourisme a visité le centre des activités artisanales. Comme il a visité l'hôtel Barcelo Skikda Bordj El Amine, dont la réception est prévue pour l'année prochaine, ainsi que l'hô-



Ph/B. Mehdi/A. A.

tel urbain d'affaires et un projet de construction du complexe touristique «Oasis». Au siège de la wilaya, le ministre a assisté à un exposé du plan de développement de la région, où il a mis l'accent sur l'augmentation des structures d'accueil, la qualité de service, l'encadrement et la promotion des produits d'artisanat locaux. Les deux derniers points inspectés par le ministre étaient

le projet de réalisation d'un village touristique 3 étoiles, et l'inauguration d'un hôtel 5 étoiles «Arc-en-ciel II», appartenant au groupe «Royal Tulip» Ramdane Abdelkrim. Un vrai «bijou» architectural. Un aquaparc est prévu également par le groupe pour le mois de mars de l'année prochaine, ainsi qu'un autre hôtel «Rossicada» pour la fin de l'année prochaine. L. A. R.

Aéroport international d'Alger

Arrivée des «émigrés» pour passer le ramadhan «au bled»

Beaucoup de monde hier à l'aéroport international d'Alger : les membres de la communauté nationale établie à l'étranger commencent à arriver «au pays pour passer le mois de ramadhan», lance un préposé d'Air Algérie à l'enregistrement. A leur arrivée au hall de l'aéroport, les émigrés sont accueillis par leurs familles, heureuses de ces nouvelles rencontres en perspective du mois de ramadhan. La plupart d'entre eux viennent des pays d'Europe, mais il y a également ceux qui ont fait le voyage depuis les Etats-Unis ou le Canada. «Cela fait deux jours que je n'ai pas dormi car je viens d'Atlanta, aux Etats-Unis, et j'ai dû faire escale à Paris avant d'atterrir ce matin à l'aéroport d'Alger», raconte Samir, qui vient passer le ramadhan dans son quartier de Bouzaréah, sur les hauteurs de la capitale. Il est nombreux à avoir quitté Paris, Marseille, Doha, Londres, Barcelone ou encore Le Caire, pour venir passer le mois de ramadhan avec leurs proches en Algérie, dont certains membres scrutaient avec une grande impatience le tableau des arrivées. Les arrivées se succèdent et les Algériens d'Allemagne et de France se mêlent au hall

central des arrivées de l'aéroport et sur les quais en attente de taxis ou de leurs proches pour rejoindre leurs destinations finales. Tous sont unanimes à déclarer qu'ils préfèrent «passer le ramadhan en Algérie, comme chaque année», pour certains d'entre eux. Hafid vient de Paris, avec un caddy débordant de valises. Il dit qu'il a programmé son congé annuel spécialement pour passer le mois de ramadhan avec sa famille. A une question sur leurs motivations à regagner le pays en cette période, ils répondent tous qu'ils ne manqueraient «pour rien au monde l'ambiance particulière du ramadhan au bled (pays)». «Bien sûr qu'à l'étranger il y a une forte communauté musulmane avec laquelle on peut passer ce mois, mais il n'y a rien de tel qu'une rencontre chaleureuse avec les membres de la famille lors des longues veillées qui durent toute la nuit», souligne Salim, accompagné de tous les membres de sa famille. Même vivant durant 20 ans à Paris, un autre Algérien avoue que ce n'est pas la première fois qu'il vient passer le mois sacré avec sa famille dans son village à Médéa. Saïd a expliqué que malgré la présence d'une

forte communauté musulmane en France où il vit, il ne peut pas envisager d'observer le jeûne ailleurs que dans son pays. Tous ces Algériens ont un point commun : ils veulent tous partager les saveurs uniques des soirées du ramadhan. Ils estiment tous qu'ils ne peuvent pas retrouver cette ambiance familiale à l'étranger car ce n'est qu'en Algérie qu'ils peuvent retrouver les «sensations d'antan». Nombreux sont ceux qui considèrent qu'ils ont de la chance de passer le mois de ramadhan avec leur famille et des amis. Les membres de la communauté nationale à l'étranger trouvent d'autant plus légitime de rentrer au pays en cette période que le ramadhan coïncide avec les vacances scolaires et la période estivale, propices pour les visites familiales. Il y a même des parents qui font remarquer que leurs enfants commencent à pratiquer le jeûne au pays avec leurs grands-parents, ce qui donne à cette étape de leur vie une saveur particulière. Les moins chanceux d'entre eux auront au moins la possibilité de passer quelque jours du mois sacré parmi leurs proches, avant de fêter l'Aïd en Algérie. Khaled L.

EDITO

Foi, piété, ferveur et... bombance

Suite de la page une

Au lieu de cet exercice (c'en est un) à ressentir la souffrance d'autrui pour mieux l'alléger par plus de générosité et pour nourrir (sans jeu de mots) un réflexe d'entraide, de charité et d'aumône envers ceux que la vie a immergés en permanence dans le besoin et a laissés sur le bas-côté de l'aisance financière et matérielle, c'est au contraire la course à qui mange le plus. Ce mois de ramadhan, celui de la retenue et de la maîtrise des pulsions gourmandes, du moins censé l'être, s'est transformé au fil de la déperdition de sa vraie vocation, en foire d'empoigne stomacale où des goinfres rivalisent de glotonnerie, s'empiffrent à qui mieux mieux et font concours de bombance, donnant ainsi raison et grain à moudre à tous ceux qui, finalement pas à tort, réduisent l'Algérien en un tube digestif. Faisant fi des «directives» islamiques, sur la lancée de cette grande bouffe, piétinant toutes les règles nutritionnelles et diététiques, les jeûneurs s'évertuent à être en haut du podium dans la compétition d'achat de victuailles, faisant grimper les prix en incitant à la hausse la demande, donc la facture du couffin quotidien, pour mieux se plaindre ensuite de cette flambée qu'ils font mine d'oublier qu'ils ont eux-mêmes occasionnée et placée sur la rampe de lancement vers les cimes de la mercuriale. Les commerçants de quartier, éternels lampistes, sont accusés alors de tous les maux, le moindre étant «spéculeurs» et le plus fort étant «voleurs» et «affameurs», alors que tout un chacun sait que les vrais coupables, ceux qu'on ne voit pas comme en maints délits ou même crimes, sont les gros bonnets du commerce de gros qui grâce à leur monopole de fait sur un ou des produits, font la pluie et le beau temps, surtout la pluie, dans le marché et les circuits commerciaux. La déviation de la voie originelle du ramadhan ne s'arrête pas à ces entorses nutritives ou commerciales, mais concerne l'écart aux principes de tolérance envers son prochain, remplacés par des humeurs lugubres visibles dans les disputes à tout bout de champ, le jeûneur prenant un malin plaisir à exhiber son jeûne non pas dans le recueillement et le sourire, mais au prorata des crises de colère qu'il pique en une journée. Quant à l'impact sur l'économie, cette mise en parenthèses de tout le pays un mois durant lequel les travailleurs les plus zélés abattent le tiers de leur productivité normale, impacte négativement le tissu industriel à un taux de recul que personne à ce jour n'a osé mesurer ou inclure dans des statistiques. Et tous ceux-là, goinfres, gros spéculateurs, jeûneurs psychopathes ou travailleurs flemmards, ramadhan ou pas, «haram», connais pas... N. S.

En matière agricole Mascara confirme sa position de wilaya leader

LE SECTEUR de l'agriculture dans la wilaya de Mascara a connu ces dernières années un développement continu ayant permis la réalisation en 2014 d'un chiffre d'affaires de 80 milliards de dinars, a-t-on appris du directeur des services agricoles (DSA).

Malgré le progrès enregistré dans plusieurs régions du pays sur le plan agricole, Mascara reste, à l'échelle nationale, une wilaya leader dans ce domaine, a souligné Khaled Larabi.

En 2014, a-t-il indiqué, la wilaya de Mascara a occupé la 10^e place en matière de production agricole, et tout particulièrement la production de pommes de terre, d'oignons, d'olives, d'agrumes, ainsi que les produits viticoles.

La DSA prévoit, dans ce cadre, un développement encore plus important du secteur avec l'entrée en service de plusieurs projets, notamment en matière d'irrigation, tel le projet de réhabilitation du périmètre irrigué de la plaine de Habra, au nord de la wilaya. Il permettra d'étendre la surface irriguée de 4 000 à 10 000 hectares dans cette zone, connue sur le plan national pour sa production d'agrumes.

Durant les années 1970, cette région était en effet connue pour l'exportation d'agrumes vers différents pays du monde, en raison de sa production importante sur les plans quantitatif et qualitatif.

Dans le même cadre, les travaux de réhabilitation du périmètre irrigué de la plaine de Ghriiss, à partir du barrage d'Ouzert, qui ont nécessité une enveloppe de 300 milliards de DA, sont en voie d'achèvement, a-t-on indiqué.

Ce périmètre comprend 5 158 ha de terres agricoles s'étalant sur huit communes au sud et au nord de la wilaya.

D'autre part, le barrage de Oued Taht, situé dans la commune d'Aïn Ferradj, au sud-est de la wilaya de Mascara, d'une capacité de 7 millions de m³ d'eau, sera bientôt réceptionné. Une partie sera consacrée à l'approvisionnement en eau potable (AEP) et l'autre partie servira à l'irrigation de 500 ha de terres agricoles.

Sur un autre plan, 11 communes de la wilaya seront approvisionnées en eau potable à partir de l'eau de mer dessalée, à partir du couloir du MAO (Mostaganem-Arzew-Oran), et ce, après l'achèvement des travaux de réalisation du réseau d'AEP. En outre, les eaux de surface et une partie des eaux souterraines seront consacrées à l'irrigation.

Sur le plan des investissements, le secteur agricole a bénéficié, entre 2000 et 2013, d'importants investissements, à savoir quelque 7,6 milliards de DA dont 4,6 milliards sous forme d'aide de l'Etat aux agriculteurs, soit un taux de 63 % de l'investissement global.

Hani T.

Il a inauguré et lancé plusieurs projets à Mascara et Oran

Sellal revient sur le terrain

■ Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a repris hier ses visites sur le terrain avec comme première destination, les wilayas de Mascara et Oran. Durant cette visite d'une journée, il a inauguré plusieurs projets de développement à caractère économique, social et culturel et a posé la première pierre d'autres.

Par Nacera Chennafi

L'Algérie qui passe par une période difficile avec les conséquences de la chute des prix du pétrole suivie d'une baisse de la moitié des réserves de change a opté pour la rationalisation des dépenses, le report de quelques projets et se consacrer aux projets prioritaires.

Dans ce contexte, la wilaya de Mascara a bénéficié de plusieurs projets, dont les chantiers de réalisation sont en cours notamment aux secteurs de l'eau, l'agriculture, l'enseignement supérieur et d'autres viennent d'être lancés comme le cas du logement. Dans le secteur de l'habitat, Sellal a procédé à la pose de la première pierre d'un projet de réalisation de 3 048 logements sociaux. Ce projet, confié à une entreprise chinoise, sera réalisé au niveau de trois sites. Sa réception est prévue dans un délai de 30 mois, selon des explications fournies au Premier ministre. Pas moins de 688 logements de type F3 seront réalisés au niveau du premier site dont 560 logements inscrits au titre du plan quinquennal 2010-2014 et 128 autres dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire. Une enveloppe budgétaire de 1,728 milliard DA a été dégagée pour la concrétisation de cette première tranche.

Le deuxième site porte sur la réalisation de 860 logements de type F3 dont 690 dans le cadre du plan quinquennal 2010-2015 (quotas de 2011) et 170 autres (quotas 2009 et 2010) dans le cadre du programme RHP. Un budget de 2,160 milliards DA a été alloué pour la réalisation de ce projet. Le Premier ministre a



PH/DR

exhorté, lors de sa visite de travail dans la wilaya, les responsables de la société chinoise chargée de ce projet à le concrétiser dans les délais impartis.

En visitant l'exploitation agricole «frères Derouiche» dans la commune de Maoussa, Sellal a instruit les responsables du ministère de l'Agriculture et les concernés d'œuvrer à réhabiliter les fermes agricoles non exploitées convenablement en comptant sur leurs moyens ou en partenariat avec des agriculteurs privés. Il a exhorté les producteurs d'utiliser les techniques modernes pour augmenter la production, améliorer le rendement et réduire l'importation des produits agricoles de l'étranger.

En outre, il a exhorté les arboriculteurs dont les oléiculteurs à chercher des opportunités d'exportation de leurs produits vers l'étranger, notamment vers le marché africain. D'autre part, il a inspecté le chantier de réalisation du nouveau pôle universitaire au chef-lieu de wilaya de Mascara, doté d'une enveloppe

budgétaire de plus de 9 milliards DA. A cette occasion, Sellal a insisté sur l'exploitation optimale de la station d'expérimentation agricole, dont dispose l'université sur une superficie de 50 hectares, pour la formation et la production, soulignant que l'Algérie accuse un déficit en matière de production animale à rattraper en adoptant des techniques modernes de production des aliments de bétail.

Dans la matinée, le Premier ministre a procédé, dans la commune de Bouhanifia, à la mise en service de l'extension de la capacité de la station de traitement d'eau potable et de double adduction. Un budget de 400 millions DA a été consenti à ce projet. Sellal a instruit le ministre des Ressources en eau de faire circuler une instruction pour l'utilisation du sable local dans les stations de traitement de l'eau potable, surtout que ce genre de sable est disponible en Algérie, notamment à Tébessa. Il a insisté sur la production du chlore au sein même de la station de traite-

ment pour assurer son autonomie. Selon le Premier ministre, il y a une possibilité pour que Mascara devienne en une année un modèle en matière d'irrigation agricole.

Par ailleurs, il a inspecté le projet de transfert des eaux du barrage de Ouizert vers la plaine de Hriss, dans la wilaya de Mascara. Le projet, pour lequel une enveloppe de 300 milliards DA a été débloquée sera achevé en mars 2016. Dans la wilaya d'Oran, le Premier ministre a procédé à la mise en service de la deuxième unité de l'aciérie turque de droit algérien «Tosyali Iron and Steel» dans la daïra de Bethioua. C'est début juin 2013 en compagnie de Recep Tayyip Erdogan, à l'époque Premier ministre, qu'il a été procédé à la mise en service de la première partie de ce complexe sidérurgique, un investissement turc de 750 millions de dollars pour une capacité de production de ronds à béton prévue à hauteur de 1,25 million de tonnes par an.

N. C.

La présidente du CRA Saïda Benhabylès à Tizi Ouzou

«Les statistiques des nécessiteux sont gonflées»

La présidente du Croissant-Rouge algérien (CRA), M^{me} Saïda Benhabylès a appelé, hier, à revoir le processus d'aide aux familles nécessiteuses durant le mois de ramadhan en abandonnant la distribution des coffins alimentaires et les remplacer par la remise des aides financières et laisser le choix aux nécessiteux de s'approvisionner selon leurs besoins. M^{me} Benhabylès, qui s'exprimait devant la presse en marge d'une réunion avec les responsables locaux du CRA à Tizi Ouzou, a suggéré l'élaboration d'un fichier national des familles réellement nécessiteuses pour mettre fin au gonflement des statistiques et éviter que l'aide de l'Etat ne profite aux gens aisés. Pour elle, il est clair que les chiffres des nécessiteux communiqués ne reflètent pas toute la réalité du terrain et s'est même refusé de les citer en référence tant que les faux nécessiteux ne sont pas débusqués. La présidente du CRA a saisi l'occasion pour rappeler que l'Etat va consacrer, ce mois de ramadhan, une cagnotte de 8,6 milliards de dinars pour venir en aide aux familles nécessiteuses tout en appelant les animateurs de son organisation à apporter leur contribution pour une meilleure

solidarité avec les personnes qui sont dans le besoin. M^{me} Saïda Benhabylès a, par ailleurs, fait état d'une opération de solidarité avec les familles syriennes réfugiées en Algérie grâce à un don d'un bienfaiteur estimé à l'équivalent d'un colis d'un montant de 7 000 DA par unité au profit de pas moins de 10 000 familles.

Il est à noter, enfin, que la présidente du CRA a exhorté les animateurs du comité de la wilaya de Tizi Ouzou à mettre de côté leurs divergences liées à l'organique et se consacrer aux actions de solidarité. Sa réaction est venue suite à la requête des membres du comité communal de Tizi Ouzou qui l'interpellaient sur des questions inhérentes à l'organique. Dans le sillage de la visite de



M^{me} Saïda Benhabylès, une ambulance a été mise à la disposition au profit du CRA de Tizi Ouzou dans le cadre du renforcement des moyens matériels affectés à cette organisation afin de lui permettre de mener ses actions de solidarité dans de meilleures conditions.

Hamid Messir

Les dépenses du secteur ont dépassé les 10 milliards

Hausse notable du marché de la publicité en Algérie

■ Les dépenses de la publicité dans les médias en Algérie ont dépassé les 10 milliards de dinars durant le 1^{er} trimestre de 2015, en hausse de 42% par rapport à la même période de 2014, selon une étude réalisée par la société IMMAR Research and Consultancy.



par Faten D.

Au 1^{er} trimestre 2015, les dépenses publicitaires «pluri-média» étaient de 10,290 de milliards de dinars, progressant de 42% par rapport à la même période de 2014 où il était de 7,258 milliards de DA, précise IMMAR, dans cette étude relative à l'investissement publicitaire dans la télévision, la radio et la presse.

IMMAR relève, toutefois, une diminution du nombre d'«annonceurs actifs» avec 276 annonceurs au 1^{er} trimestre de 2015 contre 291 au 1^{er} trimestre 2014, alors que le volume de diffusion a connu une augmentation passant ainsi de 92 999 diffusions au 1^{er} trimestre 2014 à 131 002 au 1^{er} trimestre 2015.

Le responsable d'IMMAR, Brahim Sail, a indiqué à l'APS que l'étude, réalisée sur la base des tarifs catalogues annoncées

avant d'éventuelles remises, inclut aussi la publicité qui passe par l'Agence nationale d'édition et de publicité (Anep) mais n'inclut pas les petites annonces et l'affichage publicitaire dans les lieux publics.

Il a estimé, par ailleurs, le marché de la publicité en Algérie à quelque 350 millions de dollars par an.

Les télécommunications se taillent la part du lion

Concernant la répartition du marché publicitaire, le secteur des télécommunications s'est taillé la part du lion avec plus de 3,019 milliards DA durant le 1^{er} trimestre de cette année, en progression par rapport à la même période de l'année (1,593 milliard de DA).

L'agroalimentaire vient en seconde position avec 2,546 mil-

liards de DA de part de marché, contre 1,634 milliard de DA, durant la même période de référence.

Le secteur de l'automobile a connu, quant à lui, une régression avec 1,005 milliard de DA durant le premier trimestre de cette année contre 1,386 milliard de DA durant la même période de l'année dernière. L'étude d'IMMAR note, d'autre part, une nette évolution du marché publicitaire en Algérie qui a touché la majorité des secteurs durant le 1^{er} trimestre 2015.

Il s'agit des secteurs des meubles et de l'ameublement qui a évolué de 444%, suivi de l'événementiel avec 385%, des équipements électroménagers (254%), des télécommunications (89%), des boissons (76%), de l'agroalimentaire (56%), de l'entretien (26%) et des médias et production audiovisuelle (15%).

Par contre, les annonces des

secteurs de l'automobile, des cosmétiques et de l'hygiène ont régressé avec respectivement 27% et 42%, selon IMMAR.

Les TV captent le gros de la publicité

L'étude note que les annonces publicitaires sur les chaînes de TV durant les trois premiers mois de 2015 demeurent dominants, avec un taux de 84,2% du marché, soit 8,646 milliards de DA, en augmentation par rapport à la même période de 2014 où ce taux n'était que de 72,83% (5,286 milliards de DA). Cette évolution a été boostée notamment par la publicité du secteur de l'agroalimentaire qui a connu une progression de 28,7% et des télécommunications avec 25,9%. Le nombre d'annonceurs dans ce créneau a aussi progressé, passant de 97 à 129 ce qui représente une hausse de 33%, de même que le nombre de spots qui a également augmenté, passant de 35 735 à 76 694 (+115%). Pour la radio, IMMAR note, par contre, une régression au 1^{er} trimestre 2015, avec un taux de 5,95% du marché et 612,475 millions de DA, contre 9,19% et 666,804 millions de DA pour la même période de 2014. L'étude relève un recul de 8% des annonces publicitaires radiophoniques durant le premier trimestre de 2015, de même qu'une diminution des annonceurs actifs, qui passent de 103 à 92, ainsi que du nombre de spots avec 47 153 contre 50 007. Les secteurs ayant le plus misé sur la radio sont notamment les télécommunications (58,9% du marché), suivies de l'automobile (13,5%) et de l'événementiel (9,7%).

Quant à la presse écrite, l'analyse d'IMMAR fait également ressortir une diminution de la part du marché durant le 1^{er} trimestre 2015 (10,03% du marché et 1,032 milliard de DA) par rap-

port au 1^{er} trimestre 2014 (17,98% et 1,305 milliard de DA).

Il est relevé ainsi un recul de 21% des placards publicitaires dans la presse et une réduction des annonceurs de 9% (172 contre 189).

Le plus gros annonceur dans la presse est le secteur des télécommunications avec 40,36% du marché, suivi de l'automobile (27,25%) et des banques, finances et assurances (4,18%).

F. D./APS

En prévision d'une baisse des stocks américains de brut Le pétrole grimpe à plus de 65 dollars

LES PRIX du pétrole grimpaient hier en cours d'échanges européens, les marchés s'attendant à une nouvelle baisse des réserves pétrolières américaines. A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en août valait 65,27 dollars en fin de matinée, en hausse de 1,57 dollar par rapport à la clôture de mardi.

A New York, le baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en juillet gagnait 1,23 dollar à 61,20 dollars. «Le DoE (Département américain de l'Energie) va publier ses données officielles, et l'on s'attend à ce qu'elles affichent une baisse des stocks de brut pour la septième semaine consécutive. Si les chiffres s'avéraient être au même niveau que les statistiques de la fédération professionnelle American Petroleum Institute (API), cela va soutenir les prix du pétrole», estimaient les analystes de Commerzbank.

L'API a en effet évalué la baisse des réserves américaines de brut à 2,9 millions de barils mardi, soit plus que les prévisions médianes (pour les chiffres du DoE) des experts qui s'attendent à une baisse des stocks de brut de 1,8 million de barils lors de la semaine achevée le 12 juin.

Toujours selon ces experts, le DoE devrait faire état d'un déclin des stocks d'essence de 800 000 barils et d'une progression de 950 000 barils des réserves de produits distillés. Cependant, une augmentation de la production aux Etats-Unis pourrait peser sur les cours, prévenant des analystes, les opérateurs de marché scrutant tous signes d'un ralentissement de l'offre américaine suite au déclin conséquent du nombre de puits de forage en activité.

G. H.

Après dix ans de négociations

Chine et Australie signent un accord de libre-échange

Le ministre australien du Commerce, Andrew Robb, et son homologue chinois Gao Hucheng ont ratifié hier, au terme d'une décennie de négociations, un vaste accord de libre-échange portant notamment sur les secteurs-clés des ressources minières, de l'agriculture et des investissements. L'accord prévoit l'abolition réciproque des droits de douane pour une myriade de services et de marchandises. Frappés aujourd'hui de droits de douane allant jusqu'à 40%, plus de 85% des biens exportés d'Australie vers la Chine en seront exemptés. Cela inclut la plupart des produits de l'industrie énergétique, le vin, la viande, le poisson et les produits laitiers dont la Chine est le premier importateur mondial. L'accord de libre-

échange devrait également entraîner une forte hausse des exportations de bœuf vers la Chine. Les taxes, qui étaient entre 12 et 25%, seront supprimées d'ici à neuf ans. Celles sur le bétail sur pied qui étaient fixées à 10%, disparaîtront dans quatre ans.

Quelques secteurs ont cependant été laissés de côté, comme le sucre, le riz, le coton, le blé. En échange des concessions chinoises, l'Australie supprimera ses droits d'entrée de 5% sur l'électronique et l'électroménager et les investissements chinois seront facilités. Les investisseurs privés pourront ainsi injecter jusqu'à un milliard de dollars australiens sans feu vert préalable du Conseil de surveillance des investissements étrangers, avec quelques exceptions pour

les terres agricoles et les entreprises agroalimentaires. Les négociations sino-australiennes avaient commencé en 2005 mais s'étaient heurtées aux exigences de Pékin qui voulait obtenir l'abolition des limitations imposées aux investissements émanant d'entreprises publiques.

La Chine est le premier partenaire commercial de l'Australie avec des échanges dépassant les 160 milliards de dollars australiens (110 milliards d'euros) par an, et est devenue l'an dernier le premier investisseur étranger dans le pays, devant les Etats-Unis.

Un tiers des exportations australiennes vont à la Chine, particulièrement des matières premières (charbon, minerai de fer).

Slim O.

Constantine

Le rituel de la Chaâbania célébré par la confrérie El Aïssaouia

■ La Chaâbania est «tout d'abord un acte de piété et de solidarité dont l'objectif est d'aider ceux qui sont dans le besoin en prévision du mois sacré du ramadhan»

Par Selma B.

La Zaouia de la tarika (confrérie) El Aïssaouia de Constantine a célébré mardi, au Palais de la culture Mohamed-Laïd Al Khalifa, le rituel culturel annuel de la «Chaâbania» en présence d'une foule nombreuse composée notamment de femmes.

Djamel Foughali, commissaire du festival culturel local des arts et cultures populaires, co-initiateur de cette manifestation avec l'association «El Bahaa» pour les arts, les cultures populaires et la jeunesse, a souligné la «symbolique» et «l'intérêt patrimonial» de ce rituel célébré chaque année à la fin du mois de Chaâbane, soit quelques jours avant l'avènement du mois sacré du ramadhan.



Pour le chercheur Zineddine Benabdallah, adepte de la confrérie d'El Aïssaouia de Constantine, la Chaâbania est «tout d'abord un acte de piété et de solidarité dont l'objectif est d'aider ceux qui sont dans le besoin en prévision du mois sacré de ramadhan».

Le but essentiel de cette action pratiquée à Constantine par la confrérie des Aïssaoua est de collecter des dons, des fonds et des produits alimentaires pour les distribuer ensuite aux nécessiteux de la ville, a précisé M. Benabdallah.

La manifestation qui s'attache à perpétuer, au cours d'une

«gaâda» constantinoise, un précieux pan du patrimoine immatériel de la ville des ponts qui avait ouvert ses bras dès le début du 18^e siècle pour accueillir cette confrérie religieuse héritée de la Zaouia mère de Meknès (Maroc) fondée au 15^e siècle par Cheikh El Kamel El Hadi Benaïssa qui a donné son nom à cette Zaouia.

Le spectacle organisé pour l'occasion a regroupé des artistes de nouba, de madh et de baroual, membres des troupes de la Rachidia El Aïssaouia, des «Abnaa» (enfants) de la tarika Aïssaouia et d'Ouled Chiad, qui ont envoûté le public au moyen d'extraits de musique mystique

qui a conduit de nombreuses personnes à entrer en transe à force de s'abandonner au plaisir de la danse effrénée et incontrôlable du «tehwâl» générée par les instruments de percussion savamment maniés par les chouyoukh.

Une exposition d'habits traditionnels et d'instruments de musique du terroir ainsi que la wassya (testament) du père fondateur et spirituel de la Zaouia, Cheikh El Kamel El Hadi Benaïssa, a figuré au programme de la célébration de cette Chaâbania.

S. B./APS

Laghouat Reprise des vols à l'aéroport

LES VOLS de et vers l'aéroport Moulay-Ahmed-Medeghri de Laghouat ont repris mardi, à raison de deux vols hebdomadaires, après plusieurs années d'interruption pour diverses raisons, dont le parachèvement des travaux d'aménagement. Un appareil de la compagnie Air-Algérie, en provenance d'Alger avec 41 passagers à bord, s'est posé cet après-midi sur son tarmac, avant de faire le voyage retour avec une trentaine de passagers et ce, dans de bonnes conditions d'organisation, a-t-on constaté. Ce vol fait partie d'un programme de deux vols hebdomadaires sur Alger, les samedi et mardi, qui sera élargi ultérieurement à d'autres destinations du pays, ont indiqué des responsables du secteur des transports. Plusieurs passagers se sont félicités, à leur arrivée à Laghouat, de la reprise de cette desserte aérienne, émettant le souhait de voir cette liaison aérienne continuer et se développer pour répondre aux attentes des citoyens de la région. Hadj Brahim Benothmane, un passager sur le point d'embarquer vers Alger pour se rendre aux Lieux saints de l'Islam dans le cadre d'une Omra (petit pèlerinage), n'a pas manqué d'exprimer sa satisfaction de cette nouvelle desserte, devant lui épargner, ainsi qu'à beaucoup d'autres, le temps mais aussi la fatigue du voyage. Le ministre des Transports, Boudjemaâ Talai, avait annoncé, lors de sa visite la semaine dernière à Laghouat, la reprise, à compter de la mi-juin en cours, des dessertes aériennes de et vers cet aéroport, et la prise de mesures nécessaires pour y appliquer une tarification similaire à celle des régions du Sud. Couvrant une superficie de 15 hectares, l'aéroport de Laghouat, inauguré en 2003, a fait l'objet ces dernières années de vastes opérations d'aménagement.

Hani Y.

Tizi-Ouzou

Ouverture d'un marché de produits fabriqués en Algérie

Un marché de produits fabriqués en Algérie a été ouvert hier à Tizi-Ouzou au site de l'ancienne gare routière, en prévision du mois de ramadhan, a-t-on appris, mardi, du directeur local du commerce.

Selon Doguemane Akacha, quelque 45 opérateurs de Tizi-Ouzou et des wilayas limitrophes

seront présents à ce marché placé sous le slogan «Marché du ramadhan 2015 : consommons algériens», et qui vise à proposer aux citoyens des produits de large consommation durant le mois de ramadhan à des prix «abordables» grâce à un achat direct chez le producteur, afin de faire face à la hausse des prix qui

marque chaque année le début du mois sacré.

«C'est un acte de solidarité en direction des citoyens et particulièrement des familles démunies ou à faible revenu, et une occasion pour faire la promotion du produit local et booster la production nationale», a précisé M. Doguemane.

Le citoyen pourra s'approvisionner au niveau de cet espace commercial spécial ramadhan, en viandes (rouges et blanches) et denrées alimentaires diverses

prises par le consommateur durant le mois de carême, a-t-il ajouté.

Plusieurs opérateurs ont commencé à s'installer mardi après-midi au niveau des locaux commerciaux de l'ancienne gare routière, et dont la partie quais avait été managée l'année dernière en espace de détente, ce qui offrira à cette manifestation un cadre plus accueillant pour les clients, a souligné le même responsable.

Kaci Y.

Pour enquêter sur la situation des projets d'habitat à Tissemsilt Une commission ministérielle sur les lieux

Une commission ministérielle est arrivée mardi à Tissemsilt pour enquêter sur les projets d'habitat gérés par l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), a-t-on appris du directeur de wilaya de l'habitat.

Mohammed Mehdiche a indiqué à l'APS que cette commission, composée de trois inspecteurs relevant de l'Inspection générale du ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme, a pour mission de mener une enquête minutieuse sur la situation des projets de logements publics locatifs (LPL) et de résorption de l'habitat précaire (RHP) sur la base d'un travail de l'inspection générale de la wilaya.

Elle devra aussi s'enquérir de l'état de gestion des ressources humaines de l'OPGI, selon le même responsable.

Les projets d'habitat gérés par l'OPGI enregistrent un rythme très lent dans la wilaya où la direction de l'habitat a relevé le retard dans le lancement des travaux de 6 930 logements publics locatifs et de RHP, ainsi que la suspension des travaux de réalisation de 3 217 logements.

Le wali de Tissemsilt, Hocine Bessayah a déclaré, lundi lors de la 2^e session ordinaire de l'APW, qu'il a instruit d'enquêter à l'OPGI sur la situation de gestion des projets d'habitat et des ressources humaines.

O. B.

Ecole des sous-officiers des transmissions de Tiaret

Utilisation des nouvelles technologies dans la formation

L'Ecole des sous-officiers des transmissions de Tiaret (ESOT) utilise les nouvelles technologies de communication en matière de formation, a souligné mardi le commandant de l'école, le colonel Mohamed Benyoucef.

L'ESOT de Tiaret forme ses étudiants aux technologies modernes de communication et de transmission dont celles des fibres optiques et de visioconférences, a-t-il indiqué, en présidant une manifestation d'information «Portes ouvertes» sur cet établissement.

Le colonel Mohamed Benyoucef a ajouté que cette école se distingue par une haute performance et compétence dans la formation et la qualification. L'ESOT assure une formation de deux années dans les spécialités de techniciens et d'opérateurs radio et faisceaux hertziens et techniciens en élec-

tromécanique et en informatique, ponctuée par un certificat d'aptitude professionnelle militaire de 1^{er} degré.

Elle assure aussi aux stagiaires des autres unités militaires une session de perfectionnement de 6 mois pour obtenir le certificat d'aptitude professionnelle. L'Ecole des sous-officiers des transmissions de Tiaret a été créée en 1980 à Miliana au centre d'instruction fondé en 1976. Elle a été transférée à Tiaret en 1991.

La manifestation «Portes ouvertes» sur l'Ecole des sous-officiers des transmissions de deux jours, inscrite dans le cadre du plan de communication du haut commandement de l'Armée nationale populaire (ANP), vise à consolider sa relation avec les citoyens et à faire connaître l'histoire et les missions de cet établissement.

(APS)



En solidarité avec Tekber Haddi

Les prisonniers politiques sahraouis entament une grève de la faim

Les prisonniers politiques sahraouis (groupe de Gdeim Izik) ont entamé «une grève de faim préventive» de 48 heures à partir de ce mardi, en solidarité avec la citoyenne sahraouie Tekber Haddi en grève de la faim après l'assassinat de son fils par des colons marocains à Layoun occupée, a rapporté l'agence de presse sahraouie (SPS).

Par Moncef F./APS

Les prisonniers politiques sahraouis ont exprimé, dans un communiqué, leur solidarité avec Tekber Haddi en grève de la faim illimitée depuis le 15 mai 2015 devant le consulat du Maroc à Las Palmas, réclamant l'ouverture d'une enquête «juste et impartiale» sur l'assassinat de son fils, Mohamed Lamine Haidalla, par des colons marocains et la traduction des responsables devant la justice.

Ils ont également appelé tout le peuple sahraoui à la solidarité avec Tekber, sous le slogan «nous sommes tous fils de Tekber Haddi», s'élevant contre la négligence des revendications de M^{me} Tekber Haddi par les autorités marocaines.

Mohamed Lamine Haidalla, fils de M^{me} Tekber Haddi, est le dernier cas des meurtres perpétrés par les autorités marocaines et leurs colons dans les territoires sahraouis occupés, d'autres crimes ont été commis comme ce fut le cas de Hasanna Eluaili, assassiné en septembre dans la prison de Dakhla, ou celui de Saïd Dambâr, exécuté de sang froid par la police marocaine alors qu'il rentrait chez lui.

Cent tonnes d'aides de l'association des Uléma algériens aux réfugiés sahraouis

Cent tonnes d'aides humanitaires, accordées par l'association des Uléma musulmans algériens et destinées aux réfugiés



sahraouis, sont parvenues mardi au camp des réfugiés sahraouis Chahid El-Hafedh.

Cette aide, qui intervient dans le cadre des actions de solidarité en prévision du mois de ramadhan et qui est considérée comme la plus importante accordée par l'association des Uléma algériens aux réfugiés sahraouis, a été acheminée à bord de cinq camions de gros tonnage, a-t-on constaté.

Elle est constituée de

diverses denrées alimentaires de base, en plus d'un grand groupe électrogène destiné à alimenter les pompes hydrauliques, a indiqué à l'APS le président de la section de Tindouf de l'association des Uléma, Nadir Hamoudi.

L'association a également acquis, dans le cadre de son action de solidarité, une dizaine de chameilles laitières, pour les mettre à la disposition des centres s'occupant des grands invalides de guerre et des personnes

aux besoins spécifiques, dans les camps des réfugiés sahraouis, a-t-il ajouté.

Une autre opération de solidarité avait été menée en début de semaine et avait porté sur l'acheminement d'un camion chargé de 110 quintaux de dattes de qualité supérieure, destinés aux réfugiés sahraouis, en prévision du mois de ramadhan, selon la même source.

M. F./APS

Libye

Après le sud, la menace djihadiste gagne le littoral

Pour la première fois depuis la campagne de frappes de l'OTAN au printemps et durant l'été 2011 contre les forces de Mouammar Kaddafi, les Etats-Unis ont effectué dimanche 14 juin un raid aérien en territoire libyen, dont la cible était l'Algérien Mokhtar Belmokhtar, fondateur des Signataires par le sang (El-Mouaguiine Biddam), issu d'Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI). Il dirigeait le groupe Al-Mourabitoune. L'opération a visé un repaire djihadiste en lisière méridionale d'Ajdabiya, sur le littoral de la Cyrénaïque (Est).

A Washington, le Pentagone, qui confirme le raid, n'était toujours pas en mesure lundi de confirmer la mort de Mokhtar Belmokhtar. Ce dernier était notamment recherché pour avoir commandité l'attaque suivie d'une prise d'otages en janvier 2013 dans le complexe gazier d'In Amenas (Sahara algérien) où 37 étrangers, un Algérien et 29 ravisseurs avaient péri.

Des factions djihadistes profitent du chaos

La présence supposée de Belmokhtar dans une ferme de cette banlieue d'Ajdabiya lors d'une réunion à laquelle auraient également pris part des chefs d'Ansar Al-Charia, groupe salafiste armé, illustre l'enracinement le long du littoral libyen d'organisations djihadistes inspirant l'inquiétude grandissante des pays voisins (Tunisie, Egypte) tout autant que de l'Occident. Alors que la menace djihadiste avait été plutôt identifiée dans le chaos post-kaddafiste dans le sud saharien de la Libye, zone incontrôlée où prospèrent tous les trafics aux confins du Soudan, du Mali, du Niger et du Tchad,

l'attention se porte désormais au nord du pays sur une bande côtière longue de 1 770 km.

Des groupes extrémistes y ont établi des poches d'influence, parfois solidaires, parfois rivales, en tirant parti de la faillite de la transition post-Kaddafi. Depuis l'éclatement en juillet-août 2014 de la guerre civile entre les deux camps rivaux de Tripoli («Aube de la Libye») et de Tobrouk-Baïda («Opération dignité»), l'Etat islamique (EI) est le groupe qui a le plus profité du désordre ambiant. La récente consolidation de son sanctuaire autour de la ville de Syrte, à l'orée du «Croissant pétrolier» où se concentrent nombre de terminaux, a sonné comme une alarme pour les capitales régionales comme pour l'Europe proche. Mais les acquis territoriaux de l'EI n'ont rien d'irréversible. Les revers qu'il vient d'essuyer dans son autre bastion de Derna (Est) face à des groupes djihadistes rivaux montrent que les équilibres politico-militaires en Libye demeurent volatiles.

Un mouvement issu de la révolution anti-Kaddafi

Cette poussée djihadiste libyenne a commencé dès la révolution anti-kaddafiste en 2011 où, se mêlant à d'autres révolutionnaires dépourvus de tout agenda islamiste, des katibas (unités combattantes) d'obédience salafiste ont pu établir des bases. Ainsi est né le mouvement Ansar Al-Charia en Libye. Dans la période qui s'ouvre avec la chute de Kaddafi, l'organisation se livre surtout à une activité de prédication sur fond d'œuvres caritatives destinées à gagner un soutien populaire. Benghazi, «capitale» de l'Est libyen, est son principal fief.

Avec le temps, la situation se durcit. L'attaque du consul américain le 11 septembre 2012, qui coûte la vie à l'ambassadeur Christopher Stevens, marque une montée en régime de l'activisme d'Ansar Al-Charia, accusé par ses opposants d'être à l'origine de la vague d'assassinats de figures de la société civile ou d'officiels de l'armée ou de la police. La montée de la tension culminera avec l'intervention à Benghazi en mai 2014 des forces du général Khalifa Haftar, un ancien proche de Kaddafi entré en dissidence à la fin des années 1980.

Dans un premier temps, cette opération «Dignité» lancée par le général Haftar va précipiter la formation d'une coalition «révolutionnaire» – Majlis Shura Thuwar Benghazi («Assemblée consultative des révolutionnaires de Benghazi») – où se mêlent Ansar Al-Charia et d'autres groupes issus de la révolution anti-kaddafiste.

Ansar Al-Charia à Benghazi peut ainsi espérer ne pas être isolé. Au fil des mois pourtant, la dynamique sociale initialement créée par l'organisation s'essouffie dans ce nouveau contexte militarisé. La mort fin 2014 de son chef Muhammad al-Zahawi lui porte un coup dur. Ansar Al-Charia n'en reste pas moins présente dans d'autres cités du littoral : Sabratha, Tripoli, Syrte, Ajdabiya, Derna....

Succès relatif de l'Etat islamique

Mais le nouvel air du temps joue plutôt en faveur de l'Etat islamique (EI) dopé par ses victoires en Irak et en Syrie. Nombre de noyaux salafistes affiliés à Ansar Al-Charia prêtent allégeance à l'EI dans la seconde moitié de 2014. C'est

notamment le cas à Syrte, l'ancien fief personnel de Kaddafi, où s'opère, selon les observateurs, une hybridation entre des groupes d'Ansar Al-Charia et certains ex-kaddafistes sur un modèle déjà observé en Irak (rôle d'anciens baasistes déchu dans la formation d'EI).

Fin mai, l'EI de Syrte repousse les brigades de Misrata, qui faisaient le siège de la ville, et enlève l'aéroport puis une centrale thermique. Il menace désormais ouvertement de forcer l'accès vers le «Croissant pétrolier», voire de se tailler une profondeur territoriale plus au sud vers le bassin de Syrte, siège d'environ 20% des réserves pétrolières du pays.

Plus à l'Est, à Derna, non loin de la frontière vers l'Egypte, l'EI connaît pourtant une fortune inverse. Là, Ansar Al-Charia n'a pas prêté allégeance à l'EI dans les mêmes proportions qu'à Syrte. Bien au contraire, Ansar Al-Charia s'est alliée avec d'autres groupes – la Brigade des martyrs Abu Salim et Jaysh al-Islami al-Libi – au sein d'une alliance appelée Majlis Shura al-Mujahidine Derna («Assemblée consultative des moudjahidines de Derna»).

Contrairement à Benghazi, cette coalition politico-militaire ne combat pas le général Haftar. Elle est plutôt en butte à la rivalité avec l'EI, localement appelé Majlis Shura Shahab al-Islam (Assemblée consultative de la jeunesse islamique). Les deux groupes se sont livrés ces derniers jours des combats meurtriers qui se sont apparemment soldés par la défaite de l'EI, un revers à rebours de la tendance observée depuis six mois.

Derna n'en reste pas moins contrôlée par des groupes se réclamant du djihad transnational.

Frédéric Bobin



Le gouvernement palestinien démissionne sous l'effet des fractures intestines

■ Le Premier ministre palestinien Rami Hamdallah a remis hier la démission de son gouvernement d'union, devant la fracture grandissante entre la Cisjordanie et la bande de Gaza et le défi représenté par les discussions que le Hamas mènerait secrètement avec Israël.

«**H**amdallah a remis sa démission à Abbas qui lui a ordonné de former un nouveau gouvernement», a dit Nimr Hamad, conseiller politique du président palestinien Mahmoud Abbas. M. Hamdallah doit commencer immédiatement ses consultations avec tous les mouvements palestiniens, y compris avec le Hamas, a-t-il ajouté. Cette démission sanctionne l'incapacité d'agir du gouvernement d'union qui avait été formé en 2014 pour mettre fin à des années de divisions ayant quasiment tourné à la guerre civile en 2007 entre les deux grands rivaux palestiniens, le Fatah laïque et modéré de M. Abbas, et le Hamas, le mouvement islamiste aux commandes dans la bande de Gaza. Elle risque d'ajouter aux profondes incertitudes du moment. Les perspectives de création prochaine d'un État palestinien ont rarement paru plus sombres. La réconciliation proclamée est restée un vœu pieux, la bande de

Gaza est un «baril de poudre» selon les mots du chef de la diplomatie allemande et, sous la coupe du Hamas, l'enclave paraît s'éloigner toujours davantage politiquement de la Cisjordanie, dont elle est séparée physiquement par le territoire israélien. Le Hamas a dit officiellement refuser la dissolution du gouvernement auquel il est associé, à la seule instigation du président Abbas. «Le Hamas rejette tout changement unilatéral de gouvernement sans le consentement de toutes les parties», a dit à l'AFP Sami Abou Zouhri, porte-parole du Hamas, avant l'annonce effective de la démission. Au-delà des déclarations de principe, un haut responsable du Hamas, Ziad al-Zaza, a laissé une porte ouverte. Il a appelé le président Abbas à remplacer un gouvernement – délibérément composé de technocrates soutenus par le Fatah et le Hamas – par un gouvernement plus politique, «avec tous les mouvements nationaux et islamiques pour faire face à l'occupation

israélienne». «Je pense que nous allons au-devant d'un gouvernement de politiques», a dit sous le couvert de l'anonymat un responsable de l'OLP. Les discussions internes aux Palestiniens ont mis en lumière la nécessité d'un tel gouvernement, a-t-il dit. Associera-t-il le Hamas ? Ziad al-Zaza a laissé entendre que le Hamas y était prêt. Il y trouverait son intérêt si ce gouvernement était l'interlocuteur de la communauté internationale. Mais une grande partie de la communauté internationale refuse de traiter avec le Hamas, considéré comme une organisation terroriste par les États-Unis, l'Union européenne ou Israël. La démission du gouvernement entérine son inaptitude à exercer son autorité dans la bande de Gaza, où le Hamas n'a donné aucun signe, malgré la réconciliation, de vouloir céder au gouvernement d'union le pouvoir pris par la force en 2007. Dans les faits, l'Autorité palestinienne, l'organe intérimaire créé en 1994 à la suite des accords d'Oslo pour gouverner tous les territoires palestiniens, a dû se contenter de continuer à administrer la Cisjordanie. Mises de côté pendant la guerre de l'été 2014 avec



Israël dans la bande de Gaza, les querelles entre l'Autorité palestinienne, dominée par le Fatah, et le Hamas ont repris de plus belle après, sur l'absence de reconstruction dans la bande de Gaza ou sur la question cruciale de l'intégration des milliers de fonctionnaires du Hamas et du paiement de leurs salaires par le gouvernement. Mais le président Abbas se serait surtout alarmé de contacts indirects que le Hamas, court-circuitant l'Autorité palestinienne, aurait avec l'en-

mi israélien pour tenter de conclure une trêve durable dans la bande de Gaza. Des contacts ont eu lieu grâce à des intermédiaires arabes et européens pour consolider le cessez-le-feu informel qui a mis fin à la guerre de 2014, ont indiqué mardi des sources au sein du Hamas. Si l'Autorité accepte la possibilité d'un accord qui lui échapperait entre le Hamas et Israël, «c'est toute l'idée d'un État palestinien qui disparaît complètement», dit un responsable de l'OLP.



Points chauds

Ambition

Par Fouzia Mahmoudi

Malgré sa grande réticence Nicolas Sarkozy n'a eu d'autre choix que d'accepter la tenue d'élections primaires qui serviront à désigner le candidat de droite qui représentera Les Républicains en 2017 à la prochaine élection présidentielle. Il est d'ailleurs devenu difficile d'en faire l'impasse tant cela monopolise depuis quelques mois l'attention des médias et des observateurs politiques. Surtout, tous, attendent la bataille qui opposera sans conteste Alain Juppé à Nicolas Sarkozy. Et si ce dernier reste en tête de la majorité des sondages sur la question, son ancien ministre des Affaires étrangères réduit chaque semaine un peu plus la distance entre eux. Toutefois, si Sarkozy reste le chouchou des militants et sympathisants des Républicains, dès que les enquêtes d'opinion s'intéressent au reste de la population française, l'écart entre les deux hommes disparaît ou Juppé se retrouve carrément en tête. En effet, les centristes et une partie des sympathisants de gauche sont eux largement favorables au maire de Bordeaux. Evidemment il ne faut pas également oublier que Juppé et Sarkozy ne sont pas les seuls aspirants à la désignation de leur parti et que d'autres candidats se tiennent sur les rangs. Certes, leurs chances de victoire sont somme toute dérisoires, mais cela leur donnera l'occasion d'exister aux yeux de millions d'électeurs. Parmi eux, Bruno Le Maire, qui avait déjà participé à la course pour la présidence de l'ex-UMP il y a quelques mois avait dès l'année dernière, annoncé son intention de se présenter aux primaires de son parti. Se présentant comme «l'homme du renouveau», il a assuré qu'il était le mieux placé pour «reconstruire une grande famille de la droite» face au Front national. Nathalie Kosciusko-Morizet, vice-présidente des Républicains, se verrait bien dans la course à l'Élysée. Même si l'ex-ministre de l'Écologie clame souvent qu'elle «n'exclut pas» de se présenter à cette primaire tant attendue, la cheffe de file de la droite parisienne rechigne à le déclarer officiellement. Ce qui ne l'empêche pas de se comparer de temps à autre à ces personnalités politiques qui se sentent taillées pour les plus hautes fonctions. Ainsi cette semaine à la faveur de la déclaration de candidature de Hillary Clinton pour la présidentielle aux États-Unis, NKM a jugé opportun de faire un parallèle. «Je souhaite bonne chance à Hillary Clinton. C'est une femme qui est très engagée, qui est ouverte sur les questions de société, qui est sensible sur les questions d'écologie. Donc je me sens une certaine proximité avec elle». Si elle n'a pas le bagage politique de l'ancienne patronne de la diplomatie américaine, NKM ne manque pas d'arguments pour la bataille des primaires et la numéro 2 de l'ex-UMP pourrait être une des rares femmes à prétendre incarner l'alternance. Reste à voir qui les électeurs de droite et du centre choisiront néanmoins le candidat qui permettra à leur mouvance de l'emporter face au PS et au FN, car au-delà des choix instinctifs il faut également poser le pour et le contre et être sûr de choisir celui qui pourra porter leur parti à la victoire. **F. M.**

Coronavirus Mers

Un 20^e décès en Corée du Sud, l'OMS pointe des défaillances

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a montré du doigt hier des manquements dans la réaction de la Corée du Sud à l'épidémie de coronavirus Mers, apportant du grain à moulin à ceux qui critiquent dans ce pays la gestion de la crise par les autorités sanitaires. Vingt personnes sont mortes et 162 personnes ont été contaminées par l'épidémie de coronavirus Mers (syndrome respiratoire du Moyen-Orient) en Corée du Sud depuis le diagnostic le 20 mai d'un patient qui rentrait d'un voyage en Arabie saoudite et dans d'autres pays du Golfe. Il s'agit de l'épidémie la plus importante en dehors de l'Arabie saoudite, où plus de 950 personnes ont été contaminées depuis 2012 et 412 sont décédées. L'OMS a appelé l'ensemble de la planète à faire preuve de vigilance, estimant que la situation en Corée du Sud devait servir de «signal d'alarme» alors que l'Allemagne vient d'annoncer le décès d'un de ses ressortissants des suites du virus Mers, le premier cas mortel en Europe depuis le début de l'année. L'épidémie a «surpris tout le monde» en Corée du Sud, ce qui a contribué au «retard» à la réponse à l'épidémie, a déclaré Keiji Fukuda, directeur général adjoint de l'OMS pour la sécurité sanitaire. L'OMS a cependant relevé qu'«après une période

d'organisation», la Corée du Sud avait «fermement initié des actions pour mettre cette épidémie sous contrôle», ajoutant que la situation ne représentait pas «une urgence de santé publique de portée internationale». M. Fukuda s'exprimait lors d'une conférence de presse à Genève l'issue d'une réunion du comité d'urgence de l'OMS consacrée au coronavirus. L'OMS, qui vient de dépêcher une équipe en Corée du Sud, a cité en particulier le «manque de connaissances» des personnels de santé et du grand public sur le coronavirus Mers et «des insuffisances en matière de prévention des infections et de mesures de contrôle dans les hôpitaux». Les experts ont aussi mis en exergue le fait que les patients infectés aient pu être en contact avec d'autres personnes dans «les salles d'urgences bondées et disposant de plusieurs lits». Cet avertissement survient au moment où Séoul, qui a annoncé hier le 20^e décès consécutif au coronavirus, celui d'une femme de 54 ans, fait face à des critiques grandissantes quant à sa capacité à contenir l'épidémie. Les contempteurs de sa politique sanitaire estiment que rien n'a été fait pour améliorer les normes générales des sécurités depuis le naufrage du ferry Sewol, qui avait fait 304 morts en avril 2014. La quasi totalité des

contaminations se sont produites en milieu hospitalier. Mais des patients diagnostiqués ces derniers jours ne figuraient pas parmi les milliers de personnes placées en quarantaine et ont poursuivi leurs activités normales, ce qui accroît d'autant l'angoisse de la population. Par exemple, un patient originaire de Daegu, dans le sud-est du pays, a commencé à présenter des symptômes samedi mais a continué à vaquer à ses occupations, se rendant au travail et aux bains publics. La présidente Park Geun-Hye a souligné en début de semaine qu'il était vital d'«éviter la propagation d'une trop forte angoisse au sein de l'opinion publique» mais le Dong-A Ilbo, le plus grand quotidien conservateur de Séoul, a accusé le gouvernement d'avoir minimisé l'épidémie de manière «irréaliste». Dans les premiers temps, les autorités sud-coréennes avaient déjà été accusées d'avoir tardé à prendre des mesures pour identifier les porteurs potentiels après le diagnostic du premier infecté. Elles avaient également été critiquées pour n'avoir pas empêché un porteur probable de se rendre en Chine. Il n'existe aucun vaccin pour le coronavirus Mers (acronyme anglais du Syndrome respiratoire du Moyen-Orient), qui présente un taux de mortalité d'environ 35%, selon l'OMS.



Etablissement Arts et Culture

Layali Ramadhan est de retour

Sid Ali Driss



Par Abla Selles

Comme chaque année, l'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger a mis le paquet pour accueillir chaleureusement le mois de ramadhan. Cet établissement culturel a élaboré, à cette occasion, un programme aussi riche que varié afin d'adoucir les soirées des Algérois. Le patrimoine musical algérien s'est taillé la part du lion de l'événement intitulé Layali Ramadhan. En effet, le chaâbi sera à l'honneur lors de ces soirées ainsi que les trois prestigieuses écoles de la

musique andalouse. D'autres genres musicaux seront au rendez-vous à l'image du gnaoui, raï et staïfi. Les soirées musicales seront ouvertes le 23 de ce mois avec l'artiste chaabi Sid Ali Driss qui interprétera des textes connus de son répertoire. Il sera suivi le lendemain par l'orchestre de l'association Mezghenna qui gratifiera le public, comme à chaque fois, de belles prestations musicales. Cette même scène de la salle Ibn Khaldoun verra, le 25 juin, le passage du chanteur algérois Samir El Assimi qui revisitera les meilleures chansons de son

■ Un florilège d'activités culturelles et artistiques est au menu de l'établissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger durant le mois de ramadhan. Cet établissement culturel propose cette année une belle palette artistique aux Algérois afin d'alléger les soirées du mois sacré après de longues journées de jeûne. De la musique, du théâtre et des spectacles de rire seront proposés au public de la salle Ibn Khaldoun.



Hamidou

répertoire artistique. Les soirées des 26, 28 et 29 juin seront animées respectivement par Kamel Aziz, Mustapha Belahcen et Abdelkader Chaou. L'humour aura également sa part au programme de l'Etablissement Arts et Culture. L'humoriste Kamel Bouakaz présentera un one man show avant de céder la scène au chanteur chaabi Abderrahmane Kobbli pour la soirée du premier juillet. La deuxième semaine de Layali Ramadhan débutera avec un spectacle plein de rythmes et de mélodies animé par Hamidou. Ce programme qui se poursuivra

jusqu'au 12 juillet prochain propose des soirées musicales aux fans de Hocine Lasnami, l'association El Jazeera, Hasna Hani, Kamel Bourdib, Mohamed Yacine et l'association Essoundoussia. Un programme de proximité a été notamment mis en place afin d'assurer l'animation artistique dans les communes les plus éloignées de la capitale. Ces soirées permettront de donner la chance aux jeunes talents et découvrir des artistes nouveaux sur la scène artistique. Hormis l'animation culturelle et artistique, l'Etablissement Arts et Culture a

tracé un programme spécial pour les arts plastiques, avec une exposition d'artisanat au hall de l'établissement Mustapha-Kateb ainsi qu'à la galerie d'art Aïcha-Haddad. Des rencontres et des débats littéraires seront aussi organisés au profit des amoureux des lettres. Les enfants auront, eux aussi, leur part d'animation durant les soirées de ramadhan. Plusieurs actions seront menées à l'adresse des enfants, et ce, à travers des spectacles de clowns, magie, contes, ateliers et marionnettes à la piscine des Sablettes, Carrefour des artistes et autres.

A.S.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Salle Ibn Khaldoun

23 juin :

Soirée chaabi dans le cadre des Layali Ramadhan animée par l'artiste Sid Ali Driss

24 juin :

L'association culturelle et artistique Mezghenna anime une soirée andalouse.

Institut français d'Alger

Jusqu'au 4 juillet :

Exposition «Eaux de-là» d'Anne Saffore.

Galerie Dar El Kenz

Jusqu'au 20 juin :

Exposition «1, 2, 3» des artistes Yasmina Saâdoun, Kamel Benchemakh et Amar Briki.

Kheïma «A la belle étoile»

23 juin :

L'humoriste Bouchra Beno en spectacle à Alger.

Galerie d'art Aïcha-Haddad

Jusqu'au 25 juin :

Exposition de peinture par l'artiste Réda Djeflal.

Galerie d'art Sirius

Jusqu'au 30 juin :

Exposition de peinture «Symphonie du désert» de l'artiste Valentina Ghanem Pavlovskaya.

Chapiteau de l'hôtel Hilton d'Alger

22 juin :

Soirée de musique moderne animée par le groupe Babylone

23 juin :

Une variété musicale proposée par la jeune artiste Dalia Chih.

24 juin :

Les amoureux de la musique moderne auront rendez-vous avec le groupe Free Klane.

25 juin :

Le groupe Djmawi Africa anime une soirée artistique.

Salle Ibn Zeydoun

26 juin :

Soirée musicale avec le musicien Nadir L'eghrîb

2 juillet :

Spectacle musical animé par Gaâda diwan Béchar.

Festival de théâtre de marionnettes

Le «Petit Théâtre» de Blida remporte le premier prix

La troupe «Le Petit Théâtre» de Blida a remporté, mardi soir, le premier prix du Festival culturel national de théâtre de marionnettes (FCNTM) d'Ain Témouchent, pour sa pièce «Arais Ami Hassane».

Dotée d'un prix de 600 000 DA, cette distinction relève que l'œuvre en question met l'accent sur «l'aspect de recherche» engagé par cette troupe née de la Cnac (Caisse nationale d'allocation chômage) et qui ne cesse de progresser, grâce au travail de fond mené par son premier responsable, Châalane Abdelhakim. Cette troupe a déjà remporté le grand prix en 2010, rappelle-t-on. Le jury, présidé par Djerrourou Rachid, a décerné le prix de la meilleure mise en scène, doté de 350 000 DA, à Yacine Tounsi de la troupe «Mesrah Ellil» de Constantine pour la pièce «El Khiat» (Le couturier), alors que le troisième prix celui du meilleur texte (250 000 DA) a échu aux deux auteurs Kamel Kadim pour «Aroussat Wahrân» et Madani Fadéla de Sidi Bel-Abbès. Le quatrième prix, celui de la meilleure scénographie (250 000

DA), a été décerné à Missoum Said d'Oran. Quant aux prix du meilleur manipulateur et meilleure poupée (200 000 DA chacun), ils ont été enlevés par Belfodil Ilias Adnane de Mostaganem et la marionnette «Soulat El Mouhmalate» de Chlef. Enfin, le prix du jury est allé à la plus jeune troupe du festival, celle d'Ain Témouchent qui a reçu un montant de 100 000 DA.

Dans ses recommandations, le jury a suggéré la mise à contribution d'un psychologue pour évaluer la qualité du spectacle à présenter aux enfants, la création d'un musée de la marionnette à Ain Témouchent et l'organisation de débats après chaque représentation en concours.

La cérémonie de clôture, qui s'est déroulée en présence des autorités locales, a été marquée, également, par des exhibitions de marionnettes par des participants au festival, notamment ceux d'Oran et de Sidi Bel-Abbès. Cette 9^e édition du festival a été marquée par un hommage à titre posthume rendu à feu Hamidi Said, un spécialiste de la

marionnette décédé fin mai dernier en France.

Lors de la cérémonie de clôture, le commissariat a tenu à honorer les jeunes filles et garçons qui ont participé aux ateliers de formation tenus tout au long du festival (10 au 16 juin 2015).

S'agissant enfin des recommandations du jury présidé par Djerrourou Rachid, réalisateur et homme de théâtre, il y a lieu de relever la nécessité de lancer des formations pour relever le niveau de la manifestation, l'enrichissement du règlement intérieur par l'évitement de l'utilisation de la technique «play back» lors des représentations en course pour les prix, le spectacle ne doit pas durer moins de 30 minutes, l'organisation de débats à l'issue des représentations et la participation d'enfants au jury du festival.

La création, à Ain Témouchent, d'un musée de la marionnette et la participation d'un psychologue pour la sélection des spectacles en concours, a été également recommandée par le jury. F.H.

Constantine, capitale de la culture arabe

Ultimatum d'une semaine pour aplanir les obstacles

Les obstacles administratifs entravant l'achèvement de certains travaux d'aménagement engagés dans le cadre de la manifestation «Constantine, capitale de la culture arabe» doivent être aplanis «dans une semaine maximum», a souligné hier le wali, Hocine Ouadah. Le chef de

l'exécutif local a précisé qu'il s'agit-là, en fait, d'un «ultimatum» adressé aux responsables de la direction des équipements publics (DEP) qui disposent d'un délai d'une semaine pour éliminer toutes les contraintes d'ordre administratif qui freinent, notamment, l'avancement des travaux

de réhabilitation de l'ex-siège de la wilaya, converti en centre des arts, et de la Medersa devant abriter un musée dédié aux figures historiques. M. Ouadah, exprimant son mécontentement devant la faible cadence des travaux dans ces deux chantiers, a menacé de recourir à des

«mesures sévères», si les choses ne s'arrangeaient pas «d'ici à une semaine». Les entreprises de réalisation ont également été sommées par le wali de renforcer les chantiers et à accélérer le rythme des travaux sous peine de résiliation pure et simple de leurs marchés. F.H.

Coup-franc direct



Seul contre tous !

Par Mahfoud M.

C'est le silence radio pour le président de la JS Kabylie, malgré le fait que tout Tizi-Ouzou a marché pour demander son départ. En effet, le «Doyen» des présidents de club de la Ligue I semble faire sien l'adage «les chiens aboient, la caravane passe...». Il ne se soucie pas de ce qui se passe autour de lui tant qu'il s'estime être intouchable puisqu'il a le soutien d'une partie qui tente de le maintenir à son poste malgré le refus de toute une région. Le président tourne le dos au public et préfère se concentrer sur l'opération recrutement pour faire taire le public qui reste exigeant et qui demande des noms bien connus qui puissent apporter un plus à l'équipe. Les supporters ont beau se mouvoir pour voir le «dinosaur» quitter leur club, il semblerait que ce dernier n'est pas du tout inquiet. Où sont donc les autorités pour s'interposer et demander des comptes à ce président qui ne soucie pas de l'intérêt de son club plus qu'il ne soucie de son propre intérêt ? Les jours se ressemblent donc pour ce club qui n'est plus ce qu'il était, à savoir un club respecté de tous et qui était la fierté de toute une région sachant que l'équipe a failli rétrograder en Ligue II cette saison après une année très difficile.

M. M.

JS Saoura

L'Ivoirien Rista, Djali et Legraâ engagés

La JS Saoura, sociétaire de la Ligue 1 de football, a renforcé son effectif par le recrutement de cinq nouveaux joueurs dans le but de consolider ses trois compartiments (défense, milieu et attaque), a affirmé mardi un dirigeant de ce club à Béchar. Il s'agit des attaquants ivoiriens André Rista Mustapha, qui jouait auparavant à Gil Vicente Futebol Club (Portugal) et Mustapha Djali (ex-MC Alger), du milieu de terrain Mohamed Lagraâ (ex-ES Sétif), de Mohamed Walid Tiboutine (ex-USMM Hadjout) et du gardien de but Houari Djemili (ex-MC Alger), a précisé à l'APS Mamoun Hamili,

membre du conseil d'administration du club. En plus de ces joueurs de «qualité», qui ont signé des contrats de deux ans et qui sont appelés à apporter un plus à l'ossature du club de la Saoura, l'attaquant Mohamed Zaidi, un enfant du club qui évoluait au sein du MSP Batna a aussi rejoint l'équipe en signant pour les deux prochaines saisons, a fait savoir le même dirigeant. Des changements dans la direction du club sont aussi prévus prochainement dans la perspective d'une meilleure gestion administrative du club, a-t-on fait savoir de sources proches du conseil d'administration de la JS Saoura.

Tennis

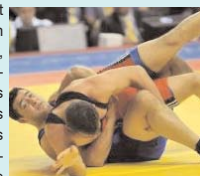
Ibbou au tournoi Nike juniors à Londres

La joueuse de tennis algérienne Inès Ibbou participera au tournoi Nike Juniors prévu du 28 juin au 3 juillet à Londres (Angleterre), a indiqué mardi la Fédération algérienne de tennis (FAT). «Il s'agit d'un tournoi international de grade A, qu'abrite la région londonienne de Roehampton», a encore précisé la FAT. Ibbou (16 ans), championne d'Afrique en titre chez les U18, poursuivra sa tournée londonienne en prenant part au tableau final du prestigieux tournoi de Wimbledon, programmé du 4 au 12 juillet, sur un terrain en gazon naturel. Depuis son sacre continental le 10 avril en Egypte, la jeune Algérienne n'a cessé d'améliorer son classement mondial, passant de la 152^e à la 43^e place. Ibbou, précocement éliminée à Milan et Roland Garros, a néanmoins perdu trois places dans ce classement mondial «juniors», se contentant désormais du 46^e rang, qu'elle vient cependant de conserver pour la 2^e semaine consécutive.

Lutte

Les sélections (juniors et seniors) en stage de préparation

Les sélections algériennes de lutte (juniors et seniors) ont entamé un stage de préparation au Centre national des sports et loisirs de Tizi-Jida, en prévision des prochaines échéances continentales et internationales, a-t-on appris mardi auprès de la Fédération algérienne des Luttres associées (FALA). Le staff technique national, composé des entraîneurs Bendjada Maazouz (lutte grecco-romaine), Aoune Fayçal (lutte libre) et le Bulgare Stoykho Kolev Ivanov, ont fait appel à 22 athlètes pour ce stage qui se poursuivra jusqu'au 7 juillet prochain. «Ce stage de 22 jours servira spécialement de préparation en vue des championnats du monde prévus du 7 au 16 septembre aux Etats-Unis ainsi que les jeux africains de Brazzaville (14-23 septembre)», a indiqué Idriss Haoues, directeur des équipes nationales (DEN). Le directeur des équipes nationales (DEN) a fait également savoir que «ce nouveau cycle de préparation va permettre au staff technique d'évaluer l'état physique des lutteurs et d'effectuer une revue des effectifs». «Les athlètes sont, plus que jamais, appelés à travailler davantage pour mériter leur statut au sein des sélections nationales», avait estimé Idriss Haoues. Les sélections algériennes masculine et féminine de lutte (cadets, juniors et seniors) avaient pris part au championnat d'Afrique de la discipline, organisés du 27 au 31 mai à Alexandrie en Egypte.



Equipe nationale

Raouraoua veut une qualification rapide à la CAN

Le président de la FAF, Mohamed Raouraoua, a avoué, dans une déclaration en marge de la réunion du bureau fédéral, qu'il souhaitait que la sélection nationale puisse se qualifier le plus tôt possible pour la phase finale de la CAN 2017.

Par Mahfoud M.

En effet, le patron de la Fédération estime qu'il faudra se donner à fond pour tenter de prendre le ticket de la qualification dès la quatrième journée des éliminatoires pour éviter toute mauvaise surprise. Il souhaite donc faire mieux que lors de la précédente campagne de qualification pour la CAN 2015 quand l'EN s'était assurée de la qualification lors de la cinquième journée. En fait, Raouraoua pense aussi aux éliminatoires du Mondial de Russie et souhaite jouer les deux derniers matchs des qualifications à la CAN plus à l'aise pour ensuite mettre à profit ces deux rendements pour voir à l'œuvre quelques éléments pour pouvoir les utiliser lors de ces élimina-



PH: Z. D. R.

toires du Mondial. Ce qui veut dire que ces matchs serviraient de préparation à la phase finale de la CAN et aux éliminatoires du Mondial. A noter que la qualification à la Coupe du Monde 2018 de Russie est un des objectifs que s'est assigné le bureau fédéral et imposé au sélectionneur national, Gourcuff, et que l'équipe devra de ce fait se donner à fond pour le réussir. Le président de la FAF serait même prêt à faire entorse à la règle en accordant une prime spéciale pour le match face à l'Ethiopie et ce, pour s'assurer la qualification,

d'autant plus qu'il sait que ce match qui se jouera à Adis-Abeba sera difficile avec un adversaire quelque peu coriace et des conditions météorologiques défavorables. L'essentiel est d'atteindre l'objectif assigné qui est de se qualifier le plus tôt possible. Par ailleurs et pour ce qui est des matchs amicaux qui seront programmés pour permettre à la sélection de préparer les prochains rendez-vous internationaux, on apprend que leurs dates seront connues après le 25 juillet prochain.

M. M.

Koweït

Karim Matmour signe à Al Arabi club

L'ancien international algérien Karim Matmour s'est engagé pour deux ans avec le club koweïtien d'Al Arabi, a indiqué mardi le vice-champion du Koweït de première division de football. Selon la presse locale, l'ancien milieu offensif des Verts toucherait 700 000 dollars pour chaque saison. Matmour qui évoluait la saison dernière à Kaiserslautern en championnat d'Allemagne de deuxième division, s'est déclaré heureux d'avoir opté pour Al Arabi malgré les nombreuses offres d'autres

équipes européennes et de pays du Golfe. «Je suis ravi d'avoir signé pour Al Arabi. J'espère être à la hauteur des attentes des responsables et des supporters du club», a déclaré Matmour sur le compte twitter d'Al Arabi. Agé de 30 ans, Matmour a évolué dans plusieurs clubs européens en France et en Allemagne où il a fait l'essentiel de sa carrière. Il a débuté à Vauban ensuite à Strasbourg avant de rallier la Bundesliga. Il a défendu les couleurs de Fribourg (2004-2008), Müncchengladbach (2008-2011),

Enrcht Francfort (2011-2013) et Kaiserslautern (2013-2015). En sélection d'Algérie, Matmour a été convoqué à 30 reprises et inscrit deux buts dont un contre la Côte d'Ivoire (3-2 a.p) en quarts de finale de la CAN-2010 en Angola.

Matmour avait pris part avec les Verts à la Coupe du Monde 2010 en Afrique du Sud. Il a pris sa retraite internationale en mai 2012 pour se concentrer sur son club de l'Enrcht Francfort tout juste promu en première division.

Ligue des champions africaine

Des arbitres gambiens pour ESS-USMA

Un trio d'arbitres gambiens a été désigné par la Confédération africaine de football (CAF) pour officier le match ES Sétif-USM Alger le 26 juin au stade du 8-Mai 1945 de Sétif, pour le compte de la 1^{re} journée de la phase des poules de la Ligue des champions africaine de football. Le directeur de jeu Bakary Papa Gassama sera assisté de ses compatriotes Dickory Jawo (1^{er} juge assistant) et Sulayman Sosseh (2^e juge assistant) au moment où Shérif Nijie fera office de 4^e arbitre. Outre ce trio, la commission d'arbitrage de la CAF a désigné l'Egyptien Issam-Eddine Abdelfattah Abdelhamid en tant que Commissaire au match, et le Malien Dramane Dante comme «superviseurs», tandis que le Marocain Mohamed Gueussou sera le «coordinateur général». Outre l'ESS et l'USMA, l'Algérie

compte un 3^e représentant dans cette Ligue des Champions 2015 de football, le MC El Eulma, malgré sa relégation en Ligue 2 à l'issue de l'exercice écoulé. Le club elulmi, disposant pourtant de la meilleure attaque du championnat (40 buts, ndlr) a terminé l'exercice

2014-2015 à la 14^e place du classement l'ayant relégué en palier inférieur en compagnie de l'ASO Chlef (15^e) et l'USM Bel-Abbès (16^e). Dans le même groupe, les trois représentants algériens seront confrontés au club soudanais Al-Merrikh.

USM Alger

Benayada signe pour deux ans

Le défenseur international Hocine Benayada a signé un contrat de deux ans au profit de l'USM Alger, a annoncé mardi le club algérois évoluant en Ligue 1 Mobilis de football. L'ancien sociétaire de l'ASM Oran, âgé de 23 ans, a été sélectionné pour la première fois chez les Verts à l'occasion du match face aux Seychelles (4-0) disputé samedi à Blida pour le compte de la première journée (Gr J) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2017. C'est la 3^e recrue estivale usmiste après l'arrivée des portiers Samuel Atrous (RC Lens) et Ismail Mansouri revenu d'un prêt au MO Béjaïa. L'USM Alger est en stage à Casablanca (Maroc) pour préparer la Ligue des champions d'Afrique. Les Rouge et Noir entameront la compétition continentale par un déplacement le 27 juin à Sétif pour affronter l'ESS tenant du titre.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Trafic de drogue à Akbou

Cinq individus dans les filets de la police

CINQ DEALERS ont été appréhendés au cours de cette semaine par la brigade de lutte contre les stupéfiants relevant de la police judiciaire de la sûreté de wilaya et la brigade anti-stups de la police judiciaire de la sûreté de daïra d'Akbou. Ces derniers ont été présentés aux parquets de Béjaïa et d'Akbou qui ont décidé de les placer en détention provisoire, pour détention de drogue, sa livraison et sa commercialisation. Pour sa part la brigade anti-stups de la police judiciaire de la sûreté de Béjaïa a réussi à démanteler un réseau de trafic de drogue activant au niveau du cimetière Sidi M'hand Amokrane sur les hauteurs de la ville de Béjaïa, selon la cellule de communication de la sûreté

de wilaya. Il est composé de quatre individus âgés entre 28 et 50 ans, dont deux sont connus par leurs surnoms de «Moustique» et «Chifa». Ces derniers avaient en leur possession une quantité de drogue estimée à 202,8 g de kif traité sous formes de barrettes, un couteau sur lequel il a été retrouvé des résidus de drogue, et une somme d'argent. A Akbou, un autre dealer a été également interpellé par la police judiciaire. Il s'agit de B.AR, âgé de 32 ans, connu par le surnom de «Spaghetti». Il a été arrêté à la cité dite du stade en possession de 20,2 g de kif traité, indique la même source qui précise que ce dernier a été présenté au parquet dimanche dernier. H. C.

Ouled Moussa (Boumerdès)

Les citoyens de Ouled Omar réclament l'eau

L'EAU NE coule plus dans les robinets depuis plus de trois ans dans les habitations du quartier de Ouled Omar relevant de la commune de Ouled Moussa. Les habitants souffrent le martyre par cette situation qui dure et qui persiste. Toutes les doléances émises et les pressions engagées par l'Algérienne des eaux et des élus sont restées sans suite. Pour s'approvisionner en eau, le chef de famille est contraint de louer une citerne pour 850,00 dinars. Laquelle location n'est pas à la portée de toutes les bourses. D'autres utilisent leurs véhicules pour remplir les jerricans et d'autres des enfants pour ramener le précieux liquide à partir des autres quartiers limitrophes.

Un citoyen que nous avons rencontré a présenté la situation que traverse son quartier. «Le château d'eau se situe à

quelques encablures du quartier». Pour notre interlocuteur, les citoyens de son quartier sont marginalisés. «Notre civisme ne nous permet pas d'entreprendre des mesures ayant trait à la fermeture du siège de l'APC ou la route pour se faire entendre». «Il ne reste que la presse, ultime voie de recours, pour attirer l'attention des hauts responsables et notamment le wali pour résoudre notre situation qui n'a que trop duré».

Toutes les tentatives pour joindre le président de l'APC, comme de coutume, sont restées vaines.

A quelques jours des grandes chaleurs et du mois sacré de ramadhan, les citoyens dudit quartier sollicitent l'intervention du wali pour prendre en charge ce dossier et résoudre ce problème vital de l'eau du quartier.

A. Kichni

Dans le sud et l'ouest du pays

Sept immigrants clandestins arrêtés et plus de 7 000 litres de carburant saisis

SEPT IMMIGRANTS clandestins de différentes nationalités africaines ont été appréhendés et plus de 7 000 litres de carburant ont été saisis mercredi par les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) dans le sud et l'ouest du pays, indique le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. «Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement de l'Armée nationale populaire relevant du secteur opérationnel de Bordj Badji Mokhtar (6^e Région militaire) a saisi, le 16 juin 2015, une quantité de 9,76 tonnes de den-

rées alimentaires, 800 litres de carburant, 4 détecteurs de métaux, 45 couvertures et 8 téléphones portables». Un détachement relevant du secteur opérationnel de Djjanet (4^e Région militaire) a appréhendé, pour sa part, et dans la même journée, «sept immigrants clandestins de différentes nationalités africaines et saisi un véhicule tout-terrain». Par ailleurs, les éléments des gardes-côtes de Bab El Assa relevant du secteur opérationnel de Tlemcen (2^e Région militaire) ont saisi «une quantité de carburant estimée à 6 330 litres destinée à la contrebande». R. N.

DÉBUT DE RAMADAN



Loumis

Djalou@hotmail.com

Chabet El Ameur

Blessé à l'arme blanche en défendant sa fiancée

La victime s'est présentée devant son agresseur pour des explications et mettre les choses au point. Une dispute verbale, des injures et des insanités ont engendré une bagarre entre les deux hommes. En infériorité physique, A.R. a sorti un couteau pour blesser la victime avant de prendre la fuite.

Par Ahmed K.

Les policiers de la sûreté urbaine de Chabet El Ameur ont été informés de l'admission au centre de santé de la ville, d'un homme originaire de la ville, répondant aux initiales A.S., blessé à l'arme blanche, indique un communiqué de la direction de sûreté de wilaya. Aussitôt, les services de sécurité se sont rendus au niveau de la structure pour s'enquérir de la situation et constat. Lesquels policiers ont relevé de graves blessures sur le corps de la victime, notamment au niveau du cou. Selon les témoins, la victime A.S. a été agressée avec un couteau par

un individu répondant aux initiales A.R. Selon les informations, l'auteur de l'acte aurait taquiné une jeune fille qui travaille pour son compte comme cameraman qui n'est autre que la fiancée de A.S. Cette dernière a tenu informé son fiancé sur les «agissements» de son employeur. Devant cet état, la victime s'est présentée devant son agresseur pour des explications et mettre les choses au point. Une dispute verbale, des injures et des insanités ont engendré une bagarre entre les deux hommes. En infériorité physique A.R. a sorti un couteau pour blesser la victime avant de prendre la fuite. Les recherches et les investigations ont permis

aux enquêteurs de retrouver l'auteur et l'arrêter. Soumis à un interrogatoire, il a reconnu les faits tout en regrettant son geste. Il a été placé sous mandat de dépôt au centre de rééducation de Tidjelabine par le magistrat instructeur du tribunal de Bordj-Menaïel territorialement compétent. «Coups et blessures volontaires à l'arme blanche», tels sont les chefs d'inculpation retenus contre le prévenu.

A. K.

Résultats de l'examen de 6^e à Béjaïa Un taux de réussite de 83%

LES RÉSULTATS des examens de fin d'année du cycle primaire (ex-sixième) ont été rendus publics hier à Béjaïa. Le taux de réussite cette année est de 83,47%, soit 11 226 candidats qui ont décroché leur 5^e année. Au moins 13 élèves ont décroché leur 5^e année avec une moyenne complète de 10/10.

Certaines écoles ont enregistré un taux de réussite de 100%. Pour rappel, pas moins de 13 487 candidats, dont 6 446 filles et 7 038 garçons, ont passé les épreuves de passage au cycle moyen dans 80 centres d'examen. Parmi lesquels ont figuré 75 filles et 76 garçons ayant poursuivi leur scolarité dans des écoles privées.

H. C.

Lutte contre les stupéfiants

Une bande de trafiquants de drogue arrêtée à Oued Korreiche

LES SERVICES de police judiciaire de la Sûreté de wilaya d'Alger ont réussi récemment à mettre hors d'état de nuire une bande de malfaiteurs composée de quatre individus et spécialisée dans le trafic de stupéfiants et d'anxiolytiques à oued Korreiche (Alger), a-t-on appris mercredi auprès des services de la Sûreté d'Alger. 884 comprimés, deux véhicules utilitaires et huit téléphones portables ont été récupérés à l'issue de cette opération exécutée sur la base d'informations au sujet d'un individu se livrant à un trafic d'anxioly-

tiques dans le quartier de Oued Korreiche à Alger. Un plan d'arrestation du suspect a été mis en place. 854 anxiolytiques ainsi que deux téléphones portables ont été récupérés après perquisition de son domicile.

Un autre individu identifié comme étant le fournisseur principal du premier suspect a été arrêté. 30 anxiolytiques ont été récupérés à son domicile.

Deux autres personnes ont également été interpellées.

Les quatre mis en cause ont été présentés devant la justice.

Ghani D./APS